# Rapport d'activités 2024 du GRADeS e-santé Occitanie

## L'année 2024

Rapport d'activités

# Le programme Urgences et soins non programmés

Les enjeux majeurs du programme sont de permettre le suivi les données d'activités de soins urgents et non programmés pour mieux orienter les patients et favoriser la mutualisation et la coordination par des systèmes d'information adaptés.

# Logiciel de Régulation Médicale

L'ARS Occitanie, en collaboration avec le GRADeS, a initié début 2023 une démarche concertée avec les 13 Centres de Régulation et de Réception des Appels (CRRA) d'Occitanie avec pour objectif d'accompagner les CRRA qui le souhaitent pour le renouvellement de leur Logiciel de Régulation Médicale.

Les bénéfices attendus de cette démarche sont les suivants :

- une amélioration de la sécurité et entraide
- une meilleure maîtrise du déploiement
- des maintenances correctives et évolutives
- des interconnexions avec les logiciels tiers.

En 2024, **nous avons mis en œuvre cette démarche avec la mise en place de l'accord cadre multi attributaires limité à 2 titulaires**. Cette mise en œuvre s'est faite de façon concertée avec les CRRA et établissements bénéficiaires de l'accord cadre qui ont participé à son élaboration. Cette mise en œuvre a abouti en fin d'année 2024 au lancement du déploiement de la nouvelle solution retenue par le 1er CRRA et établissement bénéficiaire, le CH de Carcassonne.

## 22 février 2024

Publication de l'accord cadre AOO n° 202402-01 relatif à « l'Acquisition, Déploiement et Maintien en Condition Opérationnelle d'un Logiciel de Régulation Médicale (LRM) à destination des Centres de Réception et de Régulation des Appels (CRRA) Bénéficiaires de l'accord cadre de la région Occitanie » – avec 10 établissements bénéficiaires sur 13.

## 17 Juin 2024

Notification de l'accord cadre des 2 titulaires du marché : Bisom et Appligos

## 09 Juillet 2024

Démonstrations aux bénéficiaires de l'accord cadre des 2 solutions

## 18 Septembre 2024

Réunion de lancement de l'accord cadre avec les 2 titulaires Bisom et Appligos

## 04 Octobre 2024

Publication du 1er marché subséquent N°24CNEFCS36 porté par le CH de Carcassonne

## 18 Novembre 2024

Notification du 1er marché subséquent porté par le CH de Carcassonne du titulaire BISOM

# 12 Décembre 2024

1ère réunion de lancement de préparation du déploiement du CH de Carcassonne avec le titulaire BISOM

# SMUR-t@b

L'ARS Occitanie, en collaboration avec le GRADeS et l'ORU a décidé en 2022 d'**un partenariat avec le GRADeS PULSY (Grand-Est) sur le projet SMUR-t@b**. **Cette application permet de créer un dossier médical sur tablette au lieu du papier utilisé actuellement dans les SMUR** (Structures Mobiles d'Urgence et de Réanimation).

L'ARS Occitanie a financé des tablettes tactiles à destination de l'ensemble des SMUR de la région Occitanie.

En 2023, le projet a été lancé en préproductions et en 2024, il est passé en production sur l'ensemble de la région. Différentes versions (mineures et majeures) ont eu lieu tout au long de l'année.

Le transfert des flux CRRA (Centre de Réception et de Régulation des Appels) en provenance des établissements sanitaires ayant le LRM Appligos, via notre PLI, a été mis en place pour alimenter SMUR-t@b. Cela permet de **faire gagner du temps aux utilisateurs afin de leurs éviter de saisir manuellement les données administratives.**

# TUCS et Interopérabilité (Flux CRRA)

Le module TUCS (Transports Urgents Coordonnés par le SAMU) permet aux services d'urgences d'Occitanie d'**être informés en temps réel des patients qui leurs sont envoyés par la régulation, quel que soit le mode de transport**.

A date, le TUCS V2 cohabite avec le TUCS V1. Cet outil (TUCS V1 et TUCS V2 confondu) est déployé dans les départements 12, 30, 31, 32, 46, 65, 81 et 82.

Une version V2 du TUCS a été mise en production au Centre Hospitalier de Perpignan en 2023. Le projet de mise en œuvre du connecteur avec le logiciel de régulation EXOS devrait aboutir sur le premier trimestre 2025 dans l'objectif de déployer le TUCS V2 sur le 34 avec le Centre hospitalier de Béziers en site pilote avant la généralisation sur le 34.

L'année 2024 a également permis d'adosser le TUCS V2 au PASS et à Pro Santé Connect afin de préparer son déploiement dans l'ensemble de la région Occitanie.

L'objectif du GRADeS en 2025 est de basculer les usages du TUCS V1 (environ 30 Services d'urgence) vers le TUCS V2 et de déployer les Services d'urgence qui n'ont pas accès à l'outil à l'heure actuelle avec la mise en place des connecteurs manquants.

# Service d'Accès aux Soins

Le service d'accès aux soins (SAS) est un n**ouveau service d'orientation des patients dans leur parcours de soins**. Sur simple appel au 15, il évalue la demande de l'appelant et lui apporte la solution la plus adaptée, allant du simple conseil médical au déclenchement d'un SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation), en passant par la prise d'un rendez-vous en ville sous 48h chez un médecin proche.

Pour outiller ce nouveau service de santé publique, l'ANS a développé une plateforme utilisée par :

- Les opérateurs de soins non programmés (OSNP) du SAS pour interroger les agendas des médecins à proximité du patient et réserver si besoin un rendez-vous pour le compte de ce dernier.
- Les médecins généralistes du territoire pour s'inscrire au dispositif et partager des créneaux de disponibilité.

L'année 2024 a permis d'atteindre les objectifs poursuivis :

- 8 SAS en fonction
- 680 effecteurs opérationnels
- 70% de la population de la réunion couverte par un SAS
- Initialisation des GCS SAS 31 et 11

Après cette phase initiale de déploiement, le suivi et l'accompagnement à l'usage de la plateforme SAS est repris par l'Observatoire Régional

des Urgences en 2025

Information sur le portail d'accompagnement des professionnels de santé Occitanie

# Evolution du Système d’Information des Urgences

Des étapes importantes ont été franchies sur le premier semestre 2024 en vue de la refonte du système d'information des urgences, devenu obsolète. En effet, l'ORU a réalisé une étude de préconception de la refonte de son système d'information décisionnel avec l'appui d'un prestataire. En complément, le GRADeS s'est appuyé sur une AMOA pour redéfinir la stratégie technique de migration des différentes briques du SIU, compte tenu de la complexité du système d'information, des évolutions récentes (déploiement de SMURT@b) et des enjeux de décommissionnement à terme de briques obsolètes (TUCS V1) ou très peu exploités (Dat@mobn, RPU express).

A l'issue de ce travail de cadrage, l'ARS a pris la décision d'engager la réversibilité de l'ensemble du volet donnée du SI vers l'ORU. Le deuxième semestre a été consacré à cadrer le périmètre de cette réversibilité.
Dans ce contexte, le GRADeS continue d'assurer le maintien en condition opérationnelle du SIU1 historique, jusqu'à la mise en service complète du SIU2 côté ORU prévue mi-2026. Il engage également ses ressources interne en vue de transmettre le maximum d'informations sur le SIU1 à l'ORU afin d'assurer la conduite de ce chantier dans les meilleures conditions.

# En savoir plus

**Découvrir l'équipe Urgences et soins non programmés**

Accéder à ce contenu